

# COVID-19 : écoles fermées jusqu'à nouvel ordre

Le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse confirme que le président de la République a pris la décision de fermer, à partir du lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités.

**Les écoles de notre RPI :  
Lagrâce-Dieu, Puydaniel et Mauressac  
sont donc fermées jusqu'à nouvel ordre.**

Les parents des élèves concernés recevront des informations sur la continuité pédagogique de la part des enseignant-e-s.

Le carnaval des écoles prévu le 21 mars 2020, est annulé.

Le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse confirme que le président de la République a pris la décision de fermer, à partir du lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités.

**Les écoles de notre RPI : Lagrâce-Dieu, Puydaniel et Mauressac sont donc fermées jusqu'à nouvel ordre.**

Les parents des élèves concernés recevront des informations sur la continuité pédagogique de la part des enseignant-e-s.

Pour en savoir plus :

<https://www.education.gouv.fr/ma-classe-la-maison-mise-en-oeuvre-de-la-continuite-pedagogique-289680>

**Le carnaval des écoles prévu le 21 mars 2020 est annulé.**

Le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse confirme que le président de la République a pris la décision de fermer, à partir du lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités.

**Les écoles de notre RPI :  
Lagrâce-Dieu, Puydaniel et Mauressac  
sont donc fermées jusqu'à nouvel ordre.**

Les parents des élèves concernés recevront des informations sur la continuité pédagogique de la part des enseignant-e-s.

Le carnaval des écoles prévu le 21 mars 2020, est annulé.